

Image not found or type unknown



L'octroi de la nationalité française

Par **guerchouche**, le **19/12/2010** à **15:36**

bonjours

je suis algérien cadre d'état marié et père de 07 enfant le plus grand enfant âgé de 16 ans. je suis diplômé de l'université de Perpignan (mastère en droit des affres) né à Alger avant l'indépendance de l'algerie en 1962 désir octroyer la nationalité française. Quelle sont les démarches à suivre merci d'avance

Par **Domil**, le **19/12/2010** à **17:17**

Pour commencer, il faut vivre en France depuis au moins 2 ans en situation régulière. Ensuite, demander votre naturalisation (dossier en Préfecture)